

Réf: Dossier 452368

Avis de constitution

SOCIETE « DJOUBA AGRO SARL »

Siège KORHOGO QUARTIER KLOKAKAHA NON LOIN
DE L'USINE DE COTON, Lot 887, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2025, et enregistrés le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJOUBA AGRO SARL »

Objet : - FABRICATION ET VENTE D'ALIMENT POUR LE
BETAIL (BOVIN, VOLAILLE ETC)
- IMPORTATION ET EXPORTATION
- DISTRIBUTION DES PRODUITS FABRIQUES
- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social KORHOGO QUARTIER KLOKAKAHA NON LOIN
DE L'USINE DE COTON, Lot 887, Ilot 101

Dirigeant(s) M SANGARE SATIKI (GÉRANT)

RCCM : n° CI-KGO-01-2025-B13-00116 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

